

B
r
i
s
s
o
n
s
-
e
n
n
e
i
-
i
!



www.scoutsmm.qc.ca

DISTRICT
MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN

**DÉCORATIONS,
COLLIERS ET
MÉDAILLES
SCOUTS**

**Livret
2016**

**COMITÉ DE RECONNAISSANCES,
DÉCORATIONS ET GALA D'EXCELLENCE**

3500, avenue Laval, Montréal, QC H2X 3C8



LA CORDEE
Fondation scoutie

Avec la participation financière de la Coopérative La Cordée,
de la Fondation scoutie La Cordée et
du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur



Québec

MOT DU COMMISSAIRE SCOUT DE DISTRICT ET DU PRÉSIDENT

Nous entamons le second quart de siècle de reconnaissances scoutes - une denrée précieuse pour un mouvement tel que le nôtre : les bénévoles et leur excellence.

Les éloges sont trop souvent parcimonieux à la lumière des efforts qu'offrent ces gens si généreux. L'expression de nos remerciements semble banale envers ces gens humbles, modestes mais toujours présents.

L'université du Québec (Trois-Rivières) publie en 2012 :

“Un bénévole est quelqu'un qui donne, volontairement et sans rémunération, son temps et ses capacités, au service d'une cause, d'une organisation ou d'une personne pour accomplir une fonction ou une tâche. Le bénévole est aussi celui qui en retour recherche la satisfaction d'être utile, de réussir et d'avoir du plaisir avec les autres.... De façon générale, les bénévoles sont des citoyens engagés.”

La différence chez nous - les scouts - c'est le sens de la grande famille et la longévité de l'engagement et le dépassement personnel. Ce n'est pas une activité de passage mais plutôt des valeurs fondamentales, un rythme de vie. Soit des éléments positifs dans un système d'éducation et de développement de jeunes et d'adultes.

Peu importe l'implication (niveau national, district, groupe ou unité), nous nous devons d'accentuer l'importance de leur contribution, leur dévotion, la qualité de leur service et même la loyauté de ces généreux individus. Soyons fiers de tous et chacun, il n'y a pas de mal à offrir un simple MERCI. Nous sommes convaincus que vous et vos groupes saurez bénéficier au centuple de la portée de minimes gestes de remerciements envers ces collaborateurs dévoués et serviables.

Rendre hommage est non seulement honorable mais une attestation de l'appréciation que l'on porte à la distinction de la contribution. Nous sommes fortunés d'avoir au quotidien des gens si extraordinaires dans nos rangs. Engageons-nous à notre tour à en signifier leur valeur et d'en encourager la prolifération à travers le mouvement.

Pour terminer, ou plutôt initier le bal, nous aimerions vous transmettre, à tous et toutes, nos remerciements les plus sincères pour votre action bénévole. La survie qualitative du district et des jeunes en dépend. Excellent travail, bonne continuité, nous vous en sommes redevables.

Guy G. Gauthier
Président

Claude Jean Lapointe
Commissaire scout de district
et chef de la direction générale

MOT DU COMITÉ DE RECONNAISSANCES, DÉCORATIONS ET GALA D'EXCELLENCE

L'an passé, nous fêtons le 25e anniversaire des Gala d'excellence du district de tous ceux et celles qui ont été aperçus de proche ou de loin œuvrant cœurs et âmes pour le scoutisme. Nous continuons encore aujourd'hui d'être touchés et surpris d'être émerveillés par les candidates et candidats repérés et présentés. Tous ces gens engagés, pour peu dire, à 150% simplement pour le désir d'un monde meilleur.

Ces bénévoles dont les grandes contributions, riches en connaissances et expériences, sont autant enrichissantes pour nos jeunes leaders de l'avenir que pour l'esprit des donneurs eux-mêmes.

Des bénévoles, plus souvent sollicités qu'on ose le dire et dans les coulisses la plupart du temps, comblent un très grand besoin (malheureusement impayable à sa valeur) dans la réussite de ce qu'est le mouvement scout. Comme nous le disons tous : les jeunes et les adultes en ressortent plus forts de participer à de tels programmes, projets ou activités scouts dans le but de promouvoir fraternité et paix mondiale. L'excellence de nos bénévoles est la pierre angulaire d'un mouvement de qualité. N'hésitez jamais à reconnaître ces gens extraordinaires toujours prêts à servir jeunes et communauté.

Notre mandat nous permet d'en déceler de nouveaux chaque année et de vous les faire connaître lors de rassemblement comme celui-ci. Nous souhaitons souligner et remercier l'apport de tous les gens ayant contribué temps et énergie, à divers niveaux, tout au long du processus de reconnaissances et décorations.

Tous ensemble, prenons ce moment spécial dans le but de les remercier très sincèrement pour leur engagement et dévouement précieux. Sans eux, nous ne pourrions perpétuer le respect des traditions de ce grand mouvement qu'est le Scoutisme. Merci et Félicitations à tous.

Les membres du Comité de reconnaissances, décorations et Gala d'excellence des Scouts du Montréal métropolitain :

Martine Bertrand, membre actif

Marie-France Dolbec, membre actif

Guylen Galarneau, membre actif

Carole Lavictoire, bénévole occasionnel

Diane LeBouthillier, membre

Diane Sauvé, bénévole occasionnel

Patricia Thibault, membre actif

Marie-Hélène Deneault, commissaire scoute adjointe aux ressources humaines adultes bénévoles, responsable du dossier Décorations

Anne Elizabeth Home, Coordonnatrice



DÉFINITION

Ce livret sert à promouvoir d'une manière respectueuse et uniforme du port des décorations, colliers et médailles remis par les instances décisionnelles du Mouvement scout, tant au niveau national que du district ou de toutes autres instances qui ont reconnu le travail des adultes bénévoles de notre district ou de l'Association des scouts du Canada.

Voici une définition qui décrit les buts visés par ce livret :



« Permettre à tous les adultes du Mouvement scout de porter fièrement les décorations et les médailles de manière plus formelle, et de savoir à quelle occasion les porter, ainsi que l'ordre de disposition de celles-ci. »

OBJECTIFS

- Uniformiser le port des décorations, colliers et médailles
- Ordre de disposition et de préséance
- Protocole du port des décorations, colliers et médailles
- Significations
- La fierté et le symbolisme d'une décoration, d'un collier ou d'une médaille

NORMALISER LE PORT DES DÉCORATIONS, COLLIERS ET MÉDAILLES

Puisque notre mouvement favorise le port de l'uniforme scout, il est important de porter nos décorations, colliers et médailles de manière homogène. Le but de cette uniformité est de s'assurer du respect des différentes institutions qui les remettent, en regard à leur préséance.



ORDRE DE PRÉSÉANCE DES MÉDAILLES, COLLIERS ET DÉCORATIONS SUR L'UNIFORME SCOUT

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES DÉCORATIONS REMISES PAR LE PAYS OU L'ÉTAT ONT PRÉSÉANCE SUR LES DÉCORATIONS SCOUTES.

Gouvernement fédéral : Vous trouverez tous les détails sur les distinctions honorifiques de ce gouvernement sur le site internet à : <http://www.gg.ca>, allez à la section « distinctions ».

Gouvernement provincial : Vous trouverez tous les détails sur les distinctions honorifiques de ce gouvernement sur le site internet à <http://www.lieutenant-gouverneur.qc.ca> , allez à la section « distinctions honorifiques ».

MÉDAILLES ET HONNEURS SCOUTS (PAR ORDRE DE PRÉSÉANCE)

Au niveau mondial : LOUP DE BRONZE



Il n'existe qu'une seule décoration scout mondiale: le Loup de Bronze. Institué en 1935, ce collier est décerné à la seule discrétion du Comité mondial du scoutisme en reconnaissance d'un service à caractère exceptionnel rendu par une personne au Mouvement scout mondial.

Le Loup de Bronze n'est pas accordé à la légère. Le règlement actuel autorise une seule remise du Loup de Bronze par année pour chaque tranche de deux millions de membres au sein de l'Organisation mondiale. Les candidatures sont soumises au Comité mondial des distinctions honorifiques.

Un seul francophone canadien a obtenu cette haute distinction. Il s'agit du frère Luc-Marie Lacroix, de l'ordre des dominicains, décédé en 1991. Le Frère Luc (comme on l'appelait familièrement) a obtenu le Loup de Bronze en 1983, notamment pour avoir remis sur pied le scoutisme au Rwanda au début des années 70.

Au niveau national : A) Colliers et médailles d'excellence

COLLIERS



Vanier : L'Association des Scouts du Canada attribue ce collier pour un service remarquable au scoutisme canadien par la constance, la durée et la qualité de l'engagement du récipiendaire.



Croix de Jérusalem : L'Association des Scouts du Canada attribue ce collier à des adultes qui ont accompli des tâches remarquables au sein du Mouvement scout, que ce soit sur le plan de l'administration, de l'animation ou des deux. Ces personnes doivent avoir contribué au développement du scoutisme par la qualité de leurs services et de leur engagement.



Honneur au mérite : L'Association des Scouts du Canada attribue ce collier à des adultes qui ont accompli des tâches remarquables sur le plan local ou régional, que ce soit sur le plan de l'administration, de l'animation ou des deux. Ces personnes doivent avoir contribué au développement du scoutisme par la qualité de leurs services et de leur engagement.



Service scout : L'Association des Scouts du Canada attribue ce collier à des adultes qui ont accompli des tâches remarquables sur le plan local, que ce soit sur le plan de l'administration, de l'animation ou des deux. Ces personnes doivent avoir contribué au développement du scoutisme par la qualité de leurs services et de leur engagement.

MÉDAILLES



Médaille Service émérite : Cette médaille est remise pour souligner la valeur des services rendus par des bénévoles compétents et expérimentés qui assument ou ont assumé d'importantes responsabilités sur le plan local ou régional, se distinguent ou se sont distingués par la qualité de leurs services à l'occasion d'un événement exceptionnel (camporee, jamboree, rallye, anniversaire...) ou ont réalisé un projet particulier à la demande de leur district, de leur ancienne fédération ou de l'Association des Scouts du Canada.



Médaille d'héroïsme, Il y a trois (3) degrés : Bronze, Argent et Or : Cette médaille degré bronze est décernée à tout membre du Mouvement scout qui, par son sens du devoir et son esprit civique, mais sans risque pour sa vie, a empêché qu'un danger imminent n'ait des conséquences graves. Le degré argent est décerné à tout membre qui, par son sens du devoir et son esprit civique, mais sans risque pour sa vie, a sauvé une ou des vies humaines. Le degré or est décerné à tout membre qui a sacrifié ou mis en péril sa propre vie pour sauver une ou des vies humaines.



Médaille Bienfaiteur insigne : Cette médaille est attribuée à des personnes de l'extérieur du Mouvement qui ont rendu service à l'Association des Scouts du Canada.

B) Les prix d'excellence

L'Association des Scouts du Canada remet aussi quatre prix excellence à certains adultes pour leur engagement exceptionnel, selon leur statut ou la nature de leurs réalisations.

Le **Prix Raoul-Lincourt** s'adresse aux personnes qui occupent une fonction permanente rémunérée au sein du scoutisme canadien pour leur engagement et services exceptionnels. Le prix, sous la forme d'une œuvre d'art en trois dimensions, rappelle l'originalité de celui qui a inspiré ce prix : monsieur Raoul Lincourt.

Le **Prix Louise-Bisaillon** s'adresse à une ou un gestionnaire du mouvement qui s'est illustré par une ou des actions concrètes ayant eu un effet remarquable et remarqué à son palier décisionnel. Le Prix Louise-Bisaillon est constitué d'un certificat d'obtention et d'un porte-documents identifiés au nom du récipiendaire.

Le **Prix Ambroise-Lafortune** s'adresse aux individus, aux groupes d'individus et aux corporations qui ont réalisé un projet permettant le rayonnement du scoutisme et l'implantation de son image positive au niveau national.

Le **Prix d'excellence Jean-Marie-Poitras** est attribué à des personnes ou des corporations ayant fait preuve de qualités de visionnaire, bâtisseur et pionnier, de leadership, et qui se sont démarqués par la qualité de leur engagement. Le prix se présente sous la forme d'une médaille de bronze à l'effigie du sénateur Jean-Marie Poitras (figure marquante du Scoutisme francophone tant québécois que canadien) sur une plaque aux reflets d'or.

Note : Aucun de ces prix n'est accompagné d'un bouton ou d'une décoration que l'on peut mettre sur l'uniforme.

C) Les décorations nationales pour les unités



Le **badge Annapurna**, pour les pionniers, et le **badge Oméga**, pour les routiers, sont remis aux jeunes et aux adultes d'une unité s'étant distingués par la réussite d'un projet exceptionnel.

Ces badges sont placés sur la manche gauche de l'uniforme.



Le **Prix Général Roméo Dallaire**, créé en l'honneur du Général Roméo Dallaire, met en évidence des projets réalisés par des adolescents et jeunes adultes de 14 ans et plus actifs au sein de l'Association des Scouts du Canada et qui font la promotion de l'un des quatre éléments suivants :

- la paix
- l'équité entre les hommes et les femmes
- les relations intergénérationnelles, et
- l'harmonie entre les peuples.

Le badge Roméo Dallaire est porté sur la manche gauche de l'uniforme.

Tous les colliers, médailles et prix d'excellence ainsi que les badges Annapurna, Oméga et Roméo Dallaire de l'Association des scouts du Canada peuvent être remis par le Gouverneur général du Canada ou son représentant provincial (le Lieutenant-Gouverneur) ou encore un commissaire scout de district, selon les disponibilités de chacun.

Au niveau du district des Scouts du Montréal métropolitain :

A) Distinctions honorifiques



Médaille Boyer : Cette médaille est remise à un membre adulte du Mouvement scout pour souligner la constance et la qualité de son engagement dans son milieu à l'animation des jeunes. La personne éligible à recevoir cette médaille a un minimum de 15 années d'animation auprès des jeunes.



Médaille Marianopolis : Cette médaille est décernée à une personne qui a rendu un service remarquable au scoutisme de la région de Montréal et par la constance, la durée et la qualité de l'engagement du récipiendaire. Cette médaille peut être remise à un adulte travaillant à quelque niveau que ce soit, y compris un parent ou un aumônier, qu'il soit du district ou non.

Ruban jaune pour animation - Ruban vert pour gestion

Ruban Jaune et vert pour animation et gestion



Bouton Service remarquable : Ce bouton est décerné à une personne qui a rendu un service remarquable au mouvement à l'occasion d'une activité spéciale ou d'un travail particulier, relativement limité dans le temps. Ce bouton peut-être remis à un adulte travaillant à quelque niveau que ce soit, y compris un parent ou un aumônier, qu'il soit ou non du district.



Prix Recrue de l'année : Ce prix est remis à un membre du district qui, par sa présence dynamique, sa participation active et son dévouement, a rendu des services marqués et révélateurs au sein de son unité ou de son groupe scout, du district, de l'Association ou au niveau mondial pendant sa première année de service comme adulte au sein du Mouvement scout.



Prix Gestionnaire émérite : Ce prix est remis à un membre du district qui, par sa présence dynamique, sa participation active et son dévouement, a rendu des services marqués en tant que gestionnaire au sein de son groupe ou du district des Scouts du Montréal métropolitain.



Prix Implication communautaire : Ce prix s'adresse à un membre scout du district qui s'implique dans sa communauté alors qu'il poursuit son engagement et développe des liens avec des partenaires de sa localité ou de sa région. Ce prix exclut toute implication au niveau international.

La mention Famille de l'année : La mention honorifique « Famille scoute de l'année » est remise à une famille qui privilégie la transmission des valeurs profondément humaines : l'entente, le respect, l'écoute, le service, l'amour de l'autre, la solidarité. On peut considérer une famille au sens large du terme, soit les familles nucléaires, reconstituées, élargies, monoparentales et extensionnées. Le nombre d'années d'implication, la présence et la participation des membres d'une même famille auprès de la communauté scoute ainsi que les valeurs mentionnées ci-haut ne sont que quelques éléments qui peuvent guider les groupes scouts à proposer leur nom pour cet honneur. Un cadre est remis à la Famille de l'année.



Prix Envol jeunesse : Ce prix est une reconnaissance faite à un organisme communautaire à but non-lucratif qui œuvre auprès de jeunes de la région métropolitaine de 7 à 17 ans et dont certaines des missions ressemblent à celles du mouvement scout. Les actions posées par cet organisme doit aider au développement du jeune par les moyens connus du scoutisme, soit le VCPREF, en vue d'en faire un citoyen jouant un rôle actif au sein de sa communauté.



Note : *Aucun de ces prix n'est accompagné d'un bouton ou d'une décoration que l'on peut mettre sur l'uniforme.*

B) Médailles d'années de service



Long service et bouton d'années de reconnaissance : Cette médaille est remise uniquement pour souligner dix ans de bienfait, d'appui et d'aide au sein du mouvement scout; elle se donne en même temps que le bouton dix (10) ans de service.



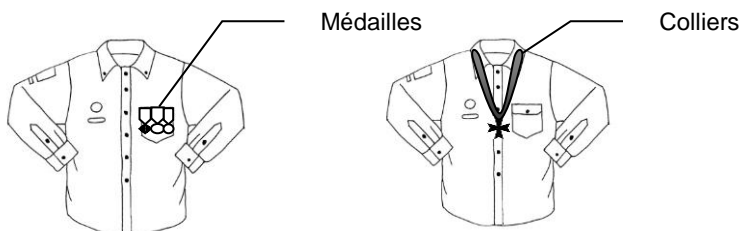
Boutons de services : Deux (2), cinq (5), dix (10), quinze (15), vingt (20), vingt-cinq (25), trente (30), trente-cinq (35), quarante (40), quarante-cinq (45), cinquante (50) ans ou plus.



Nœud de Carrick : Cette décoration est remise par le groupe à tout membre ayant complété un minimum de cinq (5) années de service au sein du mouvement.

MÉDAILLES SUR CHEMISE DE L'UNIFORME SCOUT

Selon la charte de l'uniforme scout adoptée par notre Association en 2014, voici l'ordre légitime du port des médailles scoutes. De **l'intérieur vers l'extérieur** : années de service, reconnaissance fédérale, provinciale, mondial scout, national scout et district scout.



LES COLLIERS SCOUTS (MÉDAILLE AVEC RUBAN PORTÉ AU COU)

Le collier est porté au cou selon sa préséance. Un seul collier peut être porté, soit près du cou sous le nœud de foulard, la plus haute distinction. On ne peut porter une réplique à l'effigie du collier en même temps que le collier.

BOUTON OU RÉPLIQUE SUR CHEMISE OU COLLET

Réplique miniature du collier Vanier :



Portée au-dessus de la poche gauche de la chemise près du coin gauche

Réplique miniature du collier Croix de Jérusalem :



Portée au-dessus de la poche gauche de la chemise près du coin gauche

Réplique miniature du collier Honneur au mérite :



Portée au-dessus de la poche gauche de la chemise près du coin gauche

Réplique miniature du collier Service scout :



Portée au-dessus de la poche gauche de la chemise près du coin gauche

Service remarquable :



Portée sur le collet gauche de la chemise ou veston

CHARTE DE L'UNIFORME CIVIL

Selon la charte de l'uniforme civil adoptée par le palier national en 2014, l'Association des Scouts du Canada propose la charte suivante pour l'uniforme civil. Aucun achat de veston ou de pantalon ou de jupe uniquement utilisé pour le scoutisme n'est nécessaire. Voici donc les éléments à retenir :

Hommes

Veston bleu marine, gris ou noir

Pantalon bleu marine, gris ou noir

Chemise blanche

Épinglettes du scoutisme mondial et de fonction portées sur le col du veston

Cravate du scoutisme mondial

Facultatif : Décorations et bouton de service portés à gauche à la hauteur de la poitrine

Femmes

Veston bleu marine, gris ou noir

Jupe ou pantalon bleu marine, gris ou noir

Chemise blanche

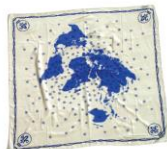
Épinglettes du scoutisme mondial et de fonction portées sur le col du veston

Écharpe ou cravate du scoutisme mondial

Facultatif : Décorations et bouton de service portés à gauche à la hauteur de la poitrine



ÉPINGLETTE



ÉCHARPE



CRAVATE



**ÉPINGLETTE
DE FONCTION**

ÉTIQUETTE DU PORT DES DÉCORATIONS

Il est d'usage d'être fier de recevoir une décoration, et ce, à quelque niveau que ce soit, car il est important pour une organisation de reconnaître le travail et le dévouement de ses membres ou des personnes soutenant le mouvement.

Donc porter fièrement celles-ci, sur son uniforme ou sur sa tenue de ville lors de cérémonies ou d'occasions spéciales, est une façon de remercier cette organisation.

Outre les colliers, il est possible de respecter cet honneur de manière différente soit par le port de répliques miniatures (chez les scouts), de rubans ou de boutons qui sont remis ou qui existent lors de nos activités quotidiennes.

Il est important de noter que le port de ces rubans et/ou boutons est facultatif.

SIGNIFICATIONS

Les significations de ces décorations sont de deux niveaux :

- Premier niveau : Reconnaître l'excellence
- Second niveau : Reconnaître l'ancienneté

Les rubans (que l'on retrouve chez les militaires, les services fédéraux ou provinciaux) représentent les médailles reçues à ces niveaux.

Les répliques miniatures représentent les colliers de l'Association des Scouts du Canada.

Au district de Montréal, le bouton de Service remarquable représente un ou des services rendus de façon ponctuelle.

COMMENT PORTER LES MÉDAILLES

Elles se portent normalement du côté gauche de l'uniforme scout ou de l'uniforme civil sur le rabat de la poche ou du collet. Pourquoi la gauche ? C'est le côté du cœur signifiant l'implication marquée du récipiendaire pour le service.

Le ruban ou la réplique se porte au même endroit.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RECONNAISSANCES ET DÉCORATIONS

Qui peut recevoir une décoration ?

Tout membre adulte du mouvement (animateur, gestionnaire et partenaire) ou, selon la reconnaissance/prix, un organisme ou une entreprise.

Qui peut demander une décoration ?

Tout membre adulte du mouvement peut proposer une personne afin que celle-ci reçoive une décoration ou une distinction.

Quel est le processus ?

Le demandeur complète le formulaire « Dossier personnel » et l'envoie au siège social, à l'attention du Comité. Une fois que le comité est saisi de cette demande, un courriel est acheminé au demandeur afin de recevoir des détails sur les réalisations et impacts des projets de la personne proposée. Une fois ces renseignements reçus, le comité étudie et évalue la demande. Par la suite, le comité soumet la recommandation auprès du commissaire scout de district. Le récipiendaire est par la suite invité au Gala d'excellence afin de recevoir sa distinction ou encore, selon sa demande, il peut recevoir à l'intérieur de son groupe ou encore, à la suggestion du commissaire scout de district, lors d'une des activités de notre district.

Arrive-t-il que des groupes de personnes, des couples ou des membres d'une même famille reçoivent ensemble une décoration ?

Oui, le comité peut faire une recommandation auprès du commissaire scout de district pour des membres d'une même famille (que ces membres soient issus d'une famille nucléaire, reconstituée, monoparentale, élargie ou extensionnée) à la condition qu'un ou des membres de ces familles soient en règle au sein du district.

Qui détermine quelle décoration sera remise ?

Après avoir reçu une proposition d'un membre scout du district, le Comité de reconnaissances, décorations et Gala d'excellence évalue et recommande les décorations au commissaire scout de district selon les critères d'évaluation établis pour chacune d'elles.

Que se produit-il lorsqu'une personne est choisie pour recevoir une décoration ?

Le récipiendaire est invité par le commissaire scout de district et du conseil d'administration à participer au Gala d'excellence ou à une remise lors d'une cérémonie honorifique ou encore à la recevoir dans son groupe ou lors d'une activité de district.

Un membre peut-il donner sa décoration ?

La décoration demeure la propriété des Scouts du Montréal métropolitain ou de l'ASC. L'insigne peut être offert à un musée de bonne réputation ou retourné aux Scouts du Montréal métropolitain ou à l'ASC, selon le cas. Ces derniers se réservent la propriété de la décoration afin d'éviter sa vente, ce qui lui donnerait alors une valeur monétaire que les scouts souhaitent empêcher.

Quand puis-je porter ma décoration ?

Il est de mise de porter votre décoration lors de visite officielle de dignitaires, fête de groupe, promesse, montée, Armistice, Fête nationale, rencontre officielle et rassemblement, funérailles ou à la demande des autorités en place.

Quel est l'ordre de préséance des décorations ?

La disposition des décorations se fait toujours de l'intérieur à l'extérieur, conservant la plus haute distinction près du cœur et ayant préséance aux autres décorations de long service. La disposition est la même pour les rubans.

Par exemple : Médailles Long service (avec la dernière année reconnue), reconnaissance fédérale, provinciale, mondial scout, national scout, médaille Boyer et la médaille Marianopolis.

Quand est-il suggéré de porter l'uniforme civil ?

Cérémonies scoutées ou civiles, rencontres d'affaires ou tout autre événement de relations publiques où la tenue de ville est de mise.

Puis-je porter mes décorations sur un manteau civil ou un veston ?

Oui, les mêmes règles s'appliquent pour le port de décorations (côté gauche).

Puis-je refuser de porter mes décorations ?

Le récipiendaire porte ses décorations à sa discrétion car elles lui appartiennent, à la condition de respecter la préséance. Il est quand même important de se rappeler que les décorations sont remises pour souligner l'excellence des actions ou projets réalisés. N'oublions pas que vos décorations sont une reconnaissance de vos pairs en signe de remerciements de votre implication.

Puis-je refuser une décoration ?

Oui, en tout temps. Lors du processus, vous pouvez refuser une décoration.

Seules les décorations scoutées peuvent être méritées par les membres ?

Non, plusieurs autres distinctions peuvent être attribuées à vos membres autres que celles de notre mouvement. N'hésitez pas à communiquer avec les responsables du comité de reconnaissances, décorations et Gala d'excellence des Scouts du Montréal métropolitain ou de l'ASC pour toutes autres questions ou renseignements.

VOUS PENSEZ À QUELQU'UN ?

PROPOSITIONS DE RÉCIPENDAIRES

	RÉCIPENDAIRES	GROUPE	DISTINCTION SUGGÉRÉE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Faire suivre vos propositions aux responsables du Comité de reconnaissances, décorations et Gala d'excellence des Scouts du Montréal métropolitain. Joindre à la demande de proposition les actions et réalisations faites par le membre scout que vous désirez reconnaître afin de soutenir la requête pour engendrer le suivi de la part des membres du comité. Toute demande est prise en considération, étudiée et évaluée.